

ABONNEMENT.

Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	9

En s'abonnant :
A SAUMUR, chez tous les Libraires ;
A PARIS, chez M. DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne, 20 c.
Réclames, — — — 30
Faits divers, — — — 75

RÉSERVES SONT FAITES
Le droit de refus de la publication des insertions reçues et même, payées, sans restitution dans ce dernier cas. Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, chez M. HAVAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Novembre 1876.

ÉTAT DE LA QUESTION D'ORIENT.

On écrit de Vienne

« Voici quel serait l'état actuel de la question orientale : Les cabinets seraient d'accord relativement aux réformes particulières à appliquer aux provinces insurgées. Les divergences, entre les cabinets de Saint-Petersbourg et de Londres se porteraient plutôt sur la forme que sur le fond. Tandis que l'Angleterre voudrait sauvegarder le traité de Paris, au moins en apparence, la Russie insisterait plutôt pour une constatation formelle de l'abolition de ce traité. Aucune divergence essentielle n'existerait dans l'appréciation de la question des garanties, seulement la question du mode des garanties pourrait amener de graves difficultés. La Russie, contrairement à la volonté de l'Angleterre, voudrait l'occupation immédiate.

« Les propositions des puissances médiatrices qui ont déjà été discutées portent soit sur l'ajournement de l'occupation, soit sur la question de savoir à quelle puissance l'occupation serait confiée. On espère trouver dans les limites de ces propositions un point neutre qui faciliterait le consentement de l'Angleterre à l'occupation projetée. »

Ainsi, d'après cette dépêche, les cabinets seraient actuellement d'accord sur les réformes à accorder aux provinces turques, au moins en principe.

C'est la question du mode de garanties, c'est-à-dire l'application de ces réformes, qui divise encore la Russie et l'Angleterre.

La première veut une occupation immédiate, comme le seul moyen de contraindre la Porte à exécuter les réformes. Elle sera appuyée en cela par l'Allemagne : on ne peut plus en douter. L'Autriche, qui ne veut pas soulever de difficultés, n'y fera aucune opposition.

L'Angleterre, seule, résistera à la prétention de la Russie. La dépêche de l'Agence Havas nous dit bien que l'on espère trouver un moyen terme qui faciliterait son consentement ; mais elle ne nous indique pas quelle serait cette solution.

Il y a de plus une autre difficulté entre l'Angleterre et la Russie, c'est le traité de Paris. L'Angleterre luttera jusqu'au dernier moment pour maintenir ce traité qui ferme le Bosphore et les Dardanelles à tous navires de guerre ; or la Russie, qui a déjà obtenu en 1871 une modification de ce traité, en poursuit aujourd'hui l'abrogation complète. Avec l'appui de l'Allemagne, elle trouve une occasion favorable qui ne se présentera peut-être jamais. Elle voudra donc en profiter pour atteindre son but.

En résumé, deux points divisent toujours Londres et Saint-Petersbourg, le traité de Paris et la question d'occupation des provinces.

A Berlin, on ne croit pas au succès de la conférence ; et en cela on a peut-être raison. Car il ne suffit pas de concilier la Russie et l'Angleterre pour éviter un conflit ; il faut encore faire céder la Porte. Or la Porte, qu'on ne l'oublie pas, ne redoute point la guerre ; elle la désire peut-être. Elle sent très-bien que les réformes sont le dernier coup porté à l'autorité de l'Islam, qu'elle disparaît comme puissance musulmane si le programme européen se réalise. Elle aime mieux jouer le tout pour le tout, et risquer une guerre, avec le secret espoir que, cette guerre se généralisant, elle pourra se sauver au milieu d'une conflagration de toutes les puissances.

Chronique générale.

Le clergé paroissial des campagnes pourra garder bon souvenir de la discussion du budget des cultes. Cette façon de liarder avec de pauvres prêtres qui n'ont pas de quoi vivre et qui ont à faire vivre des pauvres

ne peut manquer d'accroître l'amour de la République.

La gauche vote aisément des millions pour des intérêts qui sont de son goût ; mais si on réclame quelques parcelles pour les desservants réduits à des conditions pitoyables, les républicains demandent si on veut mettre le budget en déficit ou voter de nouveaux impôts.

La physionomie hostile de cette discussion saute aux yeux. Un honnête républicain, M. Victor Lefranc, a pu dire : « L'impossibilité » où l'on est de faire des choses aussi simples que celles que je dis en ce moment » prouve, je le crains, qu'il n'y ait sous » cette question autre chose que des raisons » de convenance et d'équité. »

L'irritation de M. le président du conseil était visible, malgré son grand effort pour se maintenir. Mais que voulez-vous ? il s'agit d'opposer une digue aux « empiètements » du clergé ; les pauvres prêtres des campagnes empiètent probablement avec une rare audace : il faut que leur morceau de pain reste très-petit pour que les « empiètements » ne deviennent pas trop grands.

Pendant qu'un député de la gauche demandait qu'il fût dressé un état de toutes les communautés, congrégations et associations religieuses, M. de La Bassettière a demandé la liste des membres de l'Internationale : l'interruption était heureuse.

La proposition de M. Guichard a été faite « au nom de l'ordre public, de notre société » civile, de l'indépendance de l'Etat et de la » France » ; tout cela est affreusement menacé par les communautés religieuses ; la majorité républicaine en est très-inquiète, mais l'ordre public, la société et l'Etat n'ont rien à craindre de l'Internationale : ce n'est pas de ce côté que la Chambre étend sa sollicitude. Le péril vient des religieuses ; il est immense, et M. Guichard demande mille francs pour y parer. « Mon patriotisme » trouve que c'est trop peu, » dit spirituellement M. Malartre ; « je demande, moi, cent » mille francs. » C'était une piquante façon

de faire justice de la ridicule proposition de M. Guichard.

Les amis de M. Renouard prétendent qu'il pourrait bien ménager quelque surprise aux gauches avec lesquelles il ne serait pas toujours disposé à voter ; il l'aurait laissé entendre à plusieurs conservateurs hésitants qui ont fini par voter pour lui au second et au troisième tour de scrutin.

On lit dans la Correspondance Saint-Chéron :

« Un revirement très-sensible se produit, depuis quelques jours surtout, dans le petit commerce parisien. Les plaintes sont générales et remontent maintenant au gouvernement et au régime républicain tel qu'il est pratiqué.

« La population ouvrière, de son côté, se plaint amèrement des nouveaux renchérissements éprouvés par le sucre, le sel et le pain.

« C'est un concert de gémissements qui deviendra un vacarme, si, à l'approche du 1^{er} janvier, les choses ne marchent pas mieux. »

Les deux nouveaux membres du Sénat ont pris place, savoir : M. Chesnelong dans le pourtour de l'extrême droite, et M. Renouard au centre gauche.

On a annoncé que M. de Marcère avait télégraphié à M. Welche, préfet du Rhône, l'ordre de rapporter les arrêtés de son prédécesseur, M. Ducros, sur les enterrements civils. L'Événement, qui a recueilli de nouveaux renseignements sur certains incidents qui ont suivi cette mesure, dit ceci :

« M. Welche, que la dépêche avait quelque peu surpris, aurait immédiatement télégraphié au Président de la République,

rien parce que sa fille ne lui ressemble pas ? répliqua le maire de Saint-Paterne avec aigreur.

— Je n'ai point dit cela, monsieur, reprit doucement M. Lefebure ; j'ai seulement hasardé une remarque dans la pensée qu'elle pourrait vous faire réfléchir.

— Mes réflexions sont faites ! s'écria celui-ci ; j'ai été voilé, je tiens le voleur, et il ira en cour d'assises. Chacun doit être payé selon ses œuvres.

— Pardon, fit observer le vieillard en souriant ; mais l'Évangile a recommandé de rendre le bien pour le mal.

— J'ai pour l'Évangile le code pénal, monsieur, interrompit sèchement le propriétaire des Viviers ; cet homme a pillé mon jardin, je veux qu'il soit arrêté ; c'est mon droit, et je pourrais ajouter que c'est notre devoir à tous deux.

M. Loisel avait appuyé sur ces derniers mots, qui renfermaient évidemment une leçon à l'adresse du juge de paix.

Ce dernier sourit et plaça les épaules.

— Je sais cela, monsieur, dit-il avec une douceur mêlée de tristesse ; mais je sais aussi que celui qui s'en tient rigoureusement à son droit risque souvent d'être cruel, et que l'accomplissement du devoir, quand il n'est point échauffé par le cœur, fait autant de blessures qu'il en guérit. Du reste, vous m'avez envoyé chercher pour interroger ce malheureux, et puisque vous persistez dans

votre résolution, je l'interrogerai, à moins que sa blessure ne soit un obstacle.

— Elle ne l'empêchait point tout à l'heure de me supplier, fit observer le maire, et ne peut par conséquent l'empêcher de répondre.

M. Lefebure fit un geste d'assentiment, montra la table à son greffier qui s'assit, et commença l'interrogatoire du Rouleur.

Ce dernier fit une confession complète, mais en l'entremêlant de justifications, de regrets et de prières.

Il raconta, dans des confidences entrecoupées, sa vie entière livrée aux mauvaises influences ou aux tentations de la pauvreté.

Comme tant d'autres, François n'avait reçu de ses parents que la misérable existence à grand-peine prolongée jusqu'alors. Resté sans direction morale, et ne voyant point de but devant lui, il s'était livré au flot du hasard en s'affranchissant, pour ainsi dire, de toute responsabilité, tantôt bon, tantôt méchant, selon l'impression reçue, et traversant tour à tour la probité ou la corruption sans les comprendre n'y s'y arrêter.

M. Lefebure l'avait laissé multiplier ses confidences, auxquelles il s'intéressait comme à tout ce qui lui révélait les intimes ressorts de l'âme humaine ; il espérait d'ailleurs que les épanchements du vieillard pourraient adoucir son dénoûciateur ; mais, ainsi que tous les gens livrés à leur

passion, celui-ci ne vit, dans les aveux du mendiant, que ce qui l'accusait : aussi pressa-t-il la rédaction du procès-verbal que le greffier achevait, et y apposa-t-il sa signature avec un empressement presque joyeux.

Vu sa qualité de témoin, Michel devait en faire autant ; M. Loisel lui passa la plume.

— Et surtout signez votre vrai nom, fit-il observer en voyant le jeune homme se pencher vers le papier. Écrivez lisiblement Michel de Villiers.

Le Rouleur, qui se tordait sur son lit, s'arrêta tout à coup.

— De Villiers, répéta-t-il en se tournant vers le jeune homme. Alors, vous ne vous appelez pas Lourmand ?

— C'est le nom de celui qui m'a élevé, répondit Michel ; on s'est habitué à me le donner, et moi-même je le regarde comme le mien ; mais mon père s'appelait de Villiers.

— Henri de Villiers ?

— Précisément.

— Du Louroux-Béconnais ?

— Qui vous a dit...

— Il a servi en Vendée.

— Sous Charette !

— C'est bien ça ! cria François en se redressant ; faut que je le voie tout de suite.

— Ne savez-vous donc pas que je suis orphelin ? interrompit Michel.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE DEPOSITAIRE.

(Suite.)

Cependant, en l'apercevant suivi de son greffier, le Rouleur poussa un gémissement lamentable.

— Jésus ! c'est donc vrai ! s'écria-t-il ; me voilà livré au juge.

— Du calme, mon pauvre homme, dit celui-ci, qui avait reconnu du premier coup d'œil combien l'état du blessé était grave ; nous ne voulons pas augmenter votre mal.

— Ah ! tout est fini pour moi, monsieur Lefebure, reprit François ; je sens bien que j'en ai pas pour deux jours ; mais c'est rapport à Catherine que j'ai du chagrin ; si je suis mis en justice, la malheureuse en mourra.

Le juge de paix se retourna vers M. Loisel.

— Il est certain que Catherine est une digne créature, dit-il à demi-voix.

— C'est-à-dire qu'il faudrait épargner un vau-

qui a réuni à cet effet le conseil des ministres.

Après une longue discussion, où auraient éclaté les divergences qui séparent sur cette question les amis de M. de Marcère et ceux de M. Dufaure, l'opinion de ce dernier, soutenue par le maréchal de Mac-Mahon, aurait prévalu, et M. Welche aurait reçu contre-ordre.

Les ministres qui ont approuvé la mesure prise par le ministre de l'intérieur sont MM. Léon Say, Christophle et Waddington. MM. Decazes, Berthaut, Dufaure, Fouchon et Teisserenc de Bort y étaient opposés.

C'est à la suite de ces incidents que M. Welche est venu à Paris où il est encore.

Une note du *Moniteur universel* confirme ces informations.

On dit que si le décret relatif aux enterrements civils à Lyon était rapporté par le gouvernement, un manifeste des évêques serait publié presque aussitôt et pourrait créer un conflit regrettable.

La *Patrie* annonce que M. Pallu du Parc, évêque de Blois, vient de donner sa démission. L'âge et la fatigue lui rendaient très-pénible l'exercice de ses fonctions diocésaines depuis quelque temps déjà. L'aménité de son caractère et la distinction de son esprit feront regretter cette détermination par tous ceux qui l'ont connu.

On se souvient du notaire Ferrand, qui, après la célèbre affaire des marchés militaires conclus pendant le siège, fut condamné à trois ans de prison.

Ferrand est en ce moment à la Santé, où il dirige, en qualité de contre-maître, les travaux de ses co-détenus.

On annonce que le Maréchal-Président vient de réduire de neuf mois la peine du prisonnier.

LA CONFÉRENCE ET LES SEPT PÉCHÉS CAPITAUX.

On prétend que la conférence ne réussira pas, parce qu'elle sera la conférence des sept péchés capitaux. La Turquie, qui a fait faillite, représente l'avarice; l'Allemagne, que rien ne satisfait, la luxure; la Russie, par son avidité, représente la gourmandise; l'Angleterre, la colère; l'Autriche, qui semble s'abandonner, la paresse; l'Italie, petite et ambitieuse, l'envie, et la France, qui ne veut pas descendre de son rang, l'orgueil.

(Correspondance universelle.)

Nous apprenons que le grand romancier Paul Féval, récemment converti, voulant que ses écrits soient conformes aux principes et à la morale catholiques, est occupé, en ce moment, à préparer une édition expurgée de ses ouvrages. Ne s'en rappor-

tant pas à ses propres lumières, il a fait appel au concours d'un écrivain catholique, bien connu pour avoir produit plusieurs romans qui peuvent être mis entre toutes les mains.

En remettant ses ouvrages à cette religieuse censure, M. Paul Féval, à son grand éloge, n'a fait qu'une seule recommandation, mais elle est bien caractéristique: «Soyez sévère, expurgez, expurgez encore.»

Ces romans seront publiés par M. Palmé.

Etranger.

Les journaux de Londres publient une lettre de M. Carlyle sur la question d'Orient, disant:

«Entreprendre la guerre contre la Russie en faveur de la Turquie serait un acte de folie. Nous pouvons espérer qu'une telle politique est impossible pour un ministre anglais quel qu'il soit.»

M. Carlyle ajoute que, malgré les promesses faites, aucune réforme n'a été faite ni même tentée en Turquie; le seul remède efficace maintenant serait l'expulsion sommaire et immédiate d'Europe des classes dirigeantes turques. La population mongole qui est tranquille resterait et serait traitée avec une parfaite équité. Ce résultat est inévitable à la longue.

Le partage du territoire entre l'Autriche et la Russie ne devrait pas susciter de difficultés sérieuses. L'Angleterre a, dans la question, un intérêt vital, celui d'assurer la route des Indes par l'Egypte et le canal de Suez.

La chose à désirer serait un accord entre l'Angleterre, la Russie et l'Autriche.

Lord Carlyle conclut en recommandant que la question soit soumise à l'arbitrage du prince de Bismark.

On répète en ce moment avec insistance un bruit qui a déjà circulé ces jours-ci, à savoir que Gibraltar serait rendu à l'Espagne en considération des services que l'Allemagne attend d'elle dans la question d'Orient.

Les officiers et fonctionnaires russes qui étaient en congé temporaire dans les villes d'hiver du littoral, ont reçu l'ordre de leur gouvernement de retourner à leur poste dans le plus bref délai.

Le bruit court dans le monde diplomatique que le général Manteuffel sera prochainement envoyé en mission à Saint-Petersbourg.

Nouvelles militaires.

Les sous-officiers, caporaux ou brigadiers et soldats, ayant au plus trente-six ans, sur le point d'être admis à la retraite proportionnelle, libérés du service ou rentrés de-

puis peu dans la vie civile, ayant au moins la taille de 1 mètre 67 centimètres, et dont la moralité serait à l'abri de tout reproche, peuvent être nommés gardiens de la paix à Paris.

Les gardiens de la paix sont nommés aux appointements de 4,200 fr. Ce traitement s'élève progressivement jusqu'à 4,500 fr., maximum du traitement.

Ils reçoivent annuellement une gratification de 485 fr.

Enfin, ils peuvent arriver au grade de brigadier ou de sous-brigadier, dont le traitement varie pour les premiers de 4,800 à 2,000 fr., et pour les seconds de 4,600 à 4,800 fr.

La tenue est aux frais de l'administration, et la retraite, après vingt-cinq ans de service, est de la moitié du traitement, calculée sur la moyenne des trois dernières années.

SAUMUR

Il y a cinquante ans.

XXXI.

DEUXIÈME INSPECTION DE L'ÉCOLE.

Au mois de novembre 1826, M. le lieutenant-général vicomte de Mermet fut chargé d'inspecter l'École royale de cavalerie. La feuille hebdomadaire (*Affiches de Saumur*) publia à ce sujet les lignes suivantes:

« Cette inspection a été le signal du départ de la moitié des officiers qui composent l'École, et nous ne craignons pas de le dire, celui des regrets de tous les habitants. L'union parfaite, la bonne harmonie qui a constamment régné entre la ville et l'École, s'est fait remarquer plus vivement encore ces jours derniers. Quelque pénibles que soient des adieux, les visites rendues à cette occasion n'ont ressemblé en rien à celles d'usage, et autant il y avait d'empressement à les faire d'un côté, autant de l'autre se manifestait le désir de les recevoir.

Durant le cours de son inspection, M. le lieutenant-général vicomte de Mermet a partout témoigné la plus vive satisfaction, rendant ainsi justice aux soins et à la bonne administration de M. le maréchal de camp Oudinot, commandant l'École, aux excellents principes donnés par MM. les officiers supérieurs chargés de le seconder, et au zèle remarquable avec lequel l'instruction a été reçue par les élèves de tout grade. Nul doute maintenant qu'après d'aussi rapides progrès et des espérances aussi pleinement justifiées, l'École ne devienne de plus en plus l'objet de la sollicitude royale, et que les immenses travaux projetés pour l'embellissement du Quartier de cavalerie ne reçoivent promptement leur exécution.

Nous avons été témoins, dimanche dernier (19 octobre), de la réception de trois chevaliers de Saint-Louis, faite sur le Champ de Mars et en présence de toute l'École par M. le maréchal de camp Oudinot. Cette récompense est d'autant plus flatteuse pour les officiers qui l'ont reçue, qu'ils la doivent à de longs et honorables services, et non à la faveur.

À la suite de cette réception, les escadrons ont manœuvré devant M. le lieutenant-général inspecteur, ont fait l'exercice de la lance. Tous ces jeunes militaires se sont fait remarquer par leur bonne tenue sous les armes et la précision de leurs mouvements.

Chronique Locale et de l'Ouest.

La commission chargée d'examiner les projets déposés par M. Christophle, relativement à la fusion des chemins de fer des diverses concessions de voies ferrées, s'est réunie lundi sous la présidence de M. Cojeu. Elle a décidé d'entendre aujourd'hui ses travaux, qui s'ouvriront par une commission générale sur les chemins de fer français.

La commission paraît favorable à la mise aux enchères des nouvelles lignes à concéder.

Elle a décidé de tenir trois séances par semaine, les lundi, mercredi et vendredi.

Chemellier. — Samedi dernier, vers 3 heures du soir, en nettoyant l'église de Chemellier, canton de Gennes, le sieur Lebreton, sacristain, s'est aperçu que le tronc placé près de la petite porte, du côté nord, avait été forcé, et que le contenu avait disparu.

Comme pour le tronc de l'église de Trèves-Cunault, c'est un ciseau qui a servi à forcer la serrure. Tout porte à croire que le pays est exploité par un individu qui se livre à cette dangereuse spéculation.

Depuis combien de jours le tronc de Chemellier est-il volé? on l'ignore. Il n'y a aucune trace d'effraction dans l'église, et le voleur doit profiter de l'obscurité du matin ou du soir pour faire son opération. Avis aux sacristains.

Angers. — Dans sa séance de lundi soir, le conseil municipal d'Angers a décidé, en principe, l'érection sur la place de Lorraine d'une statue de David, le célèbre sculpteur angevin. La proposition a été renvoyée à une commission.

Trélazé. — Voici quelques détails sur l'incendie qui s'est déclaré lundi soir à l'ancienne manufacture d'allumettes de M. Lebatteux, à la Pyramide: grâce aux secours énergiques des deux pompes de Trélazé, dirigées par M. le capitaine Lebreton, ainsi qu'à l'habile et intelligente direction donnée aux travailleurs par les brigades de gendarmerie de Trélazé et des Justices, commandées par le maréchal-des-logis Bouillon, la partie principale de l'établissement a été préservée, et l'on espère que les travaux ne seront interrompus que peu de jours.

Aucun accident n'est à déplorer, tout le monde a fait son devoir et beaucoup de per-

Le Rouleur se frappa le front.

— C'est juste, dit-il; mais vous êtes son fils et son seul héritier?

— Sans doute.

— Alors, c'est à vous que j'ai affaire; peut-être bien que vous saurez de quoi il s'agit.

Il s'était penché au bord du lit, et ses mains fouillaient convulsivement la paillasse d'où il retira un lambeau de drap qui enveloppait quelque chose d'informe.

M. Loisel se rapprocha vivement.

— Voilà bien des années que la chose m'a été confiée, dit le blessé; ça remonte au passage de la Loire par les royalistes, après la boucherie du Mans...

— Après! interrompit le maire impatient.

— Eh bien! je m'étais ensauvé vers la Bretagne comme tout le monde, continua le blessé, et j'attendais, tout près de Carquefou, une occasion de repasser l'eau, quand il arriva un autre brigand dans la ferme où j'étais caché. Il venait de rencontrer les dragons en quittant la route d'Anenis, et il avait reçu trois coups de sabre dans le corps: aussi ne valait-il guère mieux que je ne vaux à cette heure; c'était un homme quasiment mort.

— Et c'est lui qui t'a remis ce que tu tiens là! demanda M. Loisel, qui eût voulu passer tous ces détails.

— Comme dit monsieur le maire, reprit Fran-

çois; il avait connu un de mes oncles qui demeurait à Condé. Quand il vit qu'il allait mourir, il appela tous les gens de la ferme, et il me donna ceci devant eux en me faisant jurer que je le remettrais à M. Henri de Villiers.

— Et vous n'avez point exécuté cette promesse? demanda le juge de paix.

— Par la raison que j'ai inutilement cherché la dite personne après la pacification.

— Mon père avait, en effet, péri le même jour que Charette, fit observer Michel.

— Et le bonhomme Lourmand vous avait adopté, acheva François. Je comprends alors comment j'ai rien su.

— Mais celui dont vous tenez ce dépôt, reprit le maire de plus en plus intéressé, vous connaissez son nom?

— Bien sûr, répliqua François; c'était un garçon du Lion-d'Angers, qu'on appelait Guillaume.

M. Loisel fit un brusque mouvement et changea de visage.

— Ce drôle se moque de nous, dit-il en s'efforçant de sourire; il nous invente un roman pour nous intéresser et gagner du temps.

— J'invente rien, s'écria le Rouleur; aussi vrai qu'il y a qu'un Dieu dans le ciel, j'ai répété ce qui était.

— Tout ceci peut d'ailleurs se vérifier, objecta M. Lefebvre, auquel l'émoi du maire n'avait

point échappé. Voyons d'abord ce que ce lambeau de drap peut renfermer.

— Jésus, mon Dieu! pas grand-chose, reprit François avec un mouvement d'épaules presque méprisant.

— C'est-à-dire que vous avez pris connaissance du contenu? fit observer le juge de paix.

— Fallait bien savoir ce qu'on garde, répliqua le mendiant; mais, comme je suis chrétien, monsieur Lefebvre, il n'y avait dans la guenille que ce morceau d'assiette d'étaïn.

— Donnez, interrompit le maître des Viviers, qui tendit vivement la main pour la saisir.

Mais M. Lefebvre le prévint.

— Un instant, dit-il sérieusement; on ne prend point tant de précaution pour un dépôt sans valeur, et ceci doit cacher quelque secret.

— Dites une mystification, répliqua M. Loisel; quelle peut être la valeur de ce fragment d'étaïn?

— C'est ce que nous allons savoir, reprit le juge de paix qui s'était approché de la fenêtre; car voici quelques lignes gravées sur le métal.

Le maire devint très-pâle, et M. Lefebvre lut en s'interrompant plusieurs fois:

« Moi, soussigné, je reconnais avoir reçu du sieur Guillaume, du Lion-d'Angers, trois cent vingt louis en or, une montre garnie de diamants et deux bagues chevalières, le tout composant un

dépôt confié par M. Henri de Villiers, lequel dépôt je promets de remettre à ce dernier ou à ses ayants cause.

« Fait double à Varades, le 3 janvier 1794 (1). »

— Et la signature? demanda vivement Michel au juge de paix, qui s'était brusquement arrêté.

— La signature doit vous être connue, répéta celui-ci en se retournant, car c'est celle de M. Georges Loisel.

(La suite au prochain numéro.)

Théâtre de Saumur.

TROUPE DU GRAND-THÉÂTRE D'ANGERS, SOUS LA DIRECTION DE M. EM. CHAVANNES.

Lundi 4 décembre 1876.

L'OMBRE

Opéra-comique en 3 actes, paroles de M. de Saint-Georges, musique de FLOTOW.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h. 1/4. S'adresser, pour la location, chez M^{me} TAULU.

(1) Nous renvoyons les lecteurs qui pourraient voir une invention romanesque dans ce reçu écrit sur une assiette d'étaïn, aux Mémoires de madame de La Roche, qu'elle sur les guerres de la Vendée: ils y verront que non-seulement les reçus, mais les actes de naissance des enfants des proscrits étaient gravés avec un clou sur l'étaïn, rendus fermés dans des boîtes, et enterrés pour servir plus tard de titres.

sonnes se sont signalées, spécialement le sapeur-pompier Gaspalon, qui a saisi le brigadier de gendarmerie des Justices au moment où ce brave militaire, entraîné par son dévouement, allait tomber dans le brasier. Le sinistre est accidentel; les pertes, qui sont couvertes par une assurance, sont d'environ 25,000 francs. (Patriote.)

Dans cette même commune, lundi, le nommé Désiré Durand, âgé de 20 ans, ouvrier d'bas à la carrière de l'Ermitage, s'est tué accidentellement en tombant d'une hauteur d'environ 50 mètres dans le fond.

Nantes. — On lit dans l'Espérance du peuple :

Il vient de mourir, à Nantes, une presque centenaire, de grande piété, de grande distinction : c'est M^{me} Ladmirault, l'honorable veuve d'un médecin, autrefois connu dans notre ville, et surtout dans le quartier des cours où il habitait, par son dévouement et l'aménité de ses rapports. M^{me} Ladmirault, qui vient de mourir à l'âge de 98 ans, était par conséquent née en 1778, sous le règne de Louis XVI, dans les temps troublés qui annonçaient déjà le cataclysme révolutionnaire.

M. Godofre-Dujareau, son père, habitait alors la terre de Chaffaud, dans la paroisse de Guenrouët, près de Saint-Gildas. Victime de cruelles vexations, il passa aux colonies avec sa femme et sa jeune fille qui avait 12 ans. C'est à Saint-Domingue que les émigrants allèrent demeurer. Ils y étaient à peine installés, qu'une terrible révolte des noirs contre les blancs éclata tout à coup. Ils durent se réfugier dans les montagnes, conduits par un nègre, leur domestique fidèle, qui leur sauva la vie.

Mais M. Godofre, qui ne s'y trouvait pas en sûreté, réussit à conduire sa femme et son enfant sur un vaisseau de guerre qui était embossé sous les murs de leur ville incendiée. Après bien des incidents de voyage, après avoir failli faire naufrage dans une horrible tempête, mesdames Godofre abordèrent dans le port de Brest, et revirent la France où de nouveaux dangers les attendaient, car nous étions en 93, sous la Terreur, dans toutes les horreurs de la guerre civile; aussi, en arrivant à Nantes, elles furent jetées dans les prisons de Carrier; elles allaient, enchaînées l'une à l'autre, porter leurs têtes sur l'échafaud du Bouffay qui y était dressé en permanence, lorsque le rappel de Carrier les sauva.

M^{lle} Anne-Dorothee Godofre-Dujareau montra, dans ces cruelles épreuves, une énergie qui étonna ses bourreaux; elle avait courageusement fait le sacrifice de sa vie à Dieu.

Cette sainte femme était, à Nantes, croyons-nous, la dernière survivante échappée aux hécatombes de Carrier.

M. Godofre, qui était resté au Cap, y mourut.

M^{me} Anne-Dorothee, sa fille, se maria alors, à 22 ans, à son cousin M. Ladmirault, qui venait d'être reçu médecin. Tous les deux, dans ces temps de misères laissées par la Révolution, se dévouèrent au malheur, chacun dans sa sphère d'action. M^{me} Ladmirault était bonne par nature et savait faire le bien avec une grâce charmante; aussi laissera-t-elle à Nantes un nom honoré qui oblige ceux qui le portent, comme noblesse oblige.

Monseigneur Fournier, qui était de sa famille, est allé porter ses consolations et ses prières à cette sainte et courageuse femme.

Nous lisons dans l'Intérêt public de Cholet :

Les chasseurs de notre contrée sont généralement découragés : il leur arrive souvent de parcourir plaines et collines, de fouiller halliers, guérets et taillis sans rencontrer la moindre pièce de gibier. On dirait qu'une épidémie impitoyable a sévi sur la plume et sur le poil.

Je faisais part, hier, de ces observations à un disciple de saint Hubert.

— Mon cher, m'a-t-il dit, je viens de ser- rer mon fusil; je renonce à la chasse, mais je vous prie d'appeler, dans les colonnes de votre journal, l'attention de l'autorité sur la nécessité de redoubler de surveillance : le braconnage de nuit, si désastreux, est devenu une profession.

— Des preuves ! des preuves !
— Des preuves, en voici, me répondit-il, en tirant de sa poche un calepin sur lequel

il avait inscrit les chiffres suivants, qui sont d'une rigoureuse exactitude :

Il a été exporté de Cholet, du 3 septembre dernier au 22 novembre courant, soit en 80 jours :

Lièvres,	989
Lapins,	4,270
Perdrix,	8,258

Total: 10,517

Maintenant, pauvres chasseurs, vous comprenez pourquoi vos efforts sont stériles.

H. F.

Nous connaissons M. H. F., l'auteur de ces lignes; c'est un brillant tireur et un Nemrod intrépide, pour qu'il se décide à parler ainsi, il faut que réellement le mal soit bien grand et le gibier bien rare au pays choletais.

Nous lisons dans le Loir :

L'ancien concierge du Lycée de Vendôme, le père Verdun, comme l'appelaient familièrement toutes les générations d'élèves qui l'ont connu, est mort le 19 novembre, à l'âge de 85 ans. Nous devons un souvenir à ce vieux serviteur, estimé de tous, qui se flattait d'avoir conduit maintes fois à l'alcôve, le séquestre du collège, Honoré de Balzac et bien d'autres illustrations de notre France. Le père Verdun avait quitté le Lycée il y a dix ans environ.

PREDICTIONS DE NICK.

Dans ses prédictions pour le mois de décembre, Nick annonce de fortes pluies, à la pleine lune, qui commencera le 4^e et finira le 8. Neige dans les pays de montagnes, ainsi qu'en Provence. Bourrasques neigeuses dans la région des Alpes, des Cévennes, du Puy-de-Dôme, et sur la chaîne pyrénéenne. Vent. Température à l'équateur, en Angleterre, Baltique, Méditerranée, Adriatique et autres mers intérieures très-agitées. Océan bouleversé, pendant le cours de cette grave période. Parages des îles d'Ouessant, de Gien et de Belle-Isle dangereux, ainsi que les côtes du comté de Cornouailles (Angleterre). Côtes algériennes et tunisiennes momentanément peu abordables. Nombreuses relâches maritimes dans tous les bassins, havres, ports, baies, anses, criques, pour se soustraire à la violence des tempêtes. Naufrages à redouter au 45^e degré de longitude, non loin des côtes d'Irlande. Mer Noire tourmentée. Archipel agité. Mauvais temps général en Europe et sur tout le littoral méditerranéen.

Du 8 au 15, période relativement calme. Accalmies également sur mer. Temps froid, rigoureux même. Glace dans la région du Nord. Neige sur les provinces riveraines de la Baltique, dans la Scandinavie notamment, et sur nos départements du Nord-Est, ainsi qu'en Alsace-Lorraine. Vent fort, vers le 10 et le 13, mais plus particulièrement sur la Manche et l'Océan. Pluie et neige dans la zone de l'Ouest, vers le 14. — Vent et pluie, du 17 au 18, dans la région Nord de la France et plus particulièrement du 18 au 20, en Provence, Languedoc, Roussillon et Béarn. Méditerranée agitée. — Froid vif du 18 au 23, neige dans l'Est. — Période relativement belle, du 23 au 30. Pluies de courte durée dans le Centre, l'Est et le Nord-Ouest de la France, du 20 au 27, ainsi qu'en Angleterre. — Vent et pluie, le 31.

En somme, mois très-variable, transitions brusques. Etat sanitaire peu satisfaisant. Sinistres maritimes très-nombreux.

Faits divers.

La femme coupée en morceaux. — Le Gaulois a reçu du Mans les renseignements suivants sur cette femme :

« Le nom publié est exact et reconnu ici. La fille Le Manach a épousé, le 31 décembre 1873, Louis-François Bellanger (ou Bellangé), serrurier, qui est mort au Mans le 15 mars 1875.

Quinze jours après, sa femme est partie avec le beau-frère, nommé Bellanger aussi, marchand forain, qui opère aux environs de Paris.

En mai 1875, la femme Bellanger est revenue seule au Mans. Son domicile était en garni, 2, rue Cigogne, chez M. Chevreul.

Elle est repartie pour Paris à la fin de ce même mois de mai, emportant 262 fr. et laissant en dépôt à M. Chevreul 900 fr., qui devaient lui être successivement envoyés sur sa demande.

» Elle n'a pas écrit pendant un mois.

» Sa première lettre est datée du 5 août 1875. Elle demandait de l'argent et donnait cette adresse : M. R..., 137, boulevard Magenta.

» Sa deuxième lettre était du 6 octobre; elle donnait l'adresse de M. Billoir, 43, chaussée Clignancourt.

» La troisième lettre est du 8 mars 1876. Elle reçut alors à la même adresse (Billoir) la fin des fonds.

» Depuis, on n'en avait plus ici aucune nouvelle. »

M. Shultherworth, le président du Vélo-Club de Londres, est attendu à Calais. Cet intrépide vélocipédiste arrive de Saint-Petersbourg en passant par Berlin.

Sa vitesse moyenne pendant tout le trajet a été de vingt kilomètres à l'heure.

Une affaire mystérieuse occupe en ce moment l'attention de l'autorité de Calais : il s'agit d'une tentative sur deux factionnaires.

Dimanche soir, vers neuf heures, le factionnaire de la poudrière du Front sud vit deux hommes, venant de l'Esplanade, se diriger sur lui par le sentier qui conduit à la rue du Cours sud. A la distance de trente pas, il leur intima l'ordre de s'éloigner, menaçant de faire feu s'ils ne s'écartaient pas.

Les hommes entrèrent alors dans le bois du petit Front sud. Quelque temps après, trois hommes venant d'un autre côté se dirigèrent vers le même factionnaire, qui leur donna l'ordre de prendre un autre chemin; les inconnus s'en allèrent deux d'un côté, le troisième de l'autre.

Vers deux heures, la même scène se renouvela. Le second factionnaire, mis sur ses gardes par son camarade, fit feu en tirant de côté. Une quatrième tentative eut lieu vers quatre heures et demie; une menace verbale suffit pour éloigner les individus.

Un journal anglais a annoncé qu'on venait de recueillir sur les côtes d'Islande les débris d'un ballon, dont la chute devait remonter à plusieurs années. La soie est déchirée, et l'on n'a retrouvé la nacelle que longtemps après. Dans cette nacelle, on a découvert des ossements humains, en petite quantité il est vrai (le crâne et les os longs avaient disparu); une bouteille fêlée et une sacoche enchevêtrée dans l'osier de la nacelle. Cette sacoche contenait des papiers collés ensemble, et qu'il a été impossible de déchiffrer.

Ne serait-ce pas le ballon que montait le malheureux matelot Prince, qui, pendant le siège, quitta Paris par une nuit sans lune, un vent violent, et dont on n'a jamais eu de nouvelles? Ce qui tendrait à confirmer cette hypothèse, c'est qu'à cette époque des pêcheurs de l'Ecosse virent un globe disparaître dans le nord-ouest et s'engouffrer dans le grand Océan.

Dernières Nouvelles.

M. de Marcère a eu hier matin une entrevue avec le maréchal de Mac-Mahon. De son côté, M. Dufaure, dans une entrevue avec un des membres les plus influents du centre gauche, a déclaré que la situation parlementaire est très-grave.

Nous apprenons que l'honorable ministre de la guerre a déclaré que si M. le président du conseil donnait sa démission il lui devenait impossible de conserver son portefeuille.

On attend avec une grande impatience la déclaration que le prince de Bismark doit faire très-prochainement au Reichstag au sujet de la situation politique de l'Europe.

La question de la présidence de la conférence produit à Constantinople une certaine émotion dans les cercles diplomatiques. La candidature du général Ignatieff semble rencontrer une certaine résistance.

UNE ALERTE A METZ.

Toutes les troupes en garnison à Metz ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à partir au

premier signal. Les employés du télégraphe de campagne eux-mêmes ont dû prendre tous leurs arrangements pour l'éventualité d'une campagne immédiate. A la poudrière, on procède tous les jours à des essais de poudre.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE DE L'ECHO SAUMUROIS.

Paris, 30 novembre, 8 h. 45 matin.

Dans la question des honneurs funèbres, la commission parlementaire en revient purement et simplement au décret de messidor, décidant que cette question n'est pas législative et qu'il n'importe pas d'amendement la loi de messidor, largement suffisante si elle est appliquée dans son véritable esprit.

Pour les articles non signés : P. GODET.

Chronique Financière.

Bourse du 29 novembre 1876.

Bien que nous soyons à la veille de la réponse des primes, les affaires manquent complètement d'animation; le 5 0/0 est lourd, le 3 0/0 est très-offert; on signale une grosse vente, la liquidation qui s'annonçait si favorable aux acheteurs il y a deux jours encore, ne paraît plus devoir s'opérer que dans des conditions médiocres; les acheteurs sont très-hésitants et les vendeurs ont cessé leurs rachats. Le comptant, faible hier, n'est pas meilleur aujourd'hui. La clôture se fait à peu près aux plus bas cours de la journée. Il y a baisse de 0.12 1/2 sur le 5 0/0 et de 0.2 1/2 sur le 3 0/0. Le 5 0/0 italien a été l'objet d'offres nombreuses, il a été précipité un instant au-dessous de 70 fr. La réalisation continue sur les valeurs égyptiennes, et, comme il n'existe plus de découvert, elles trouvent difficilement des contre-parties. Les obligations égyptiennes 1873 ont reculé jusqu'à 262. La lecture des décrets du khédive et leur commentaire par M. Goschen ont confirmé ce qui, du reste, ne pouvait pas être mis en doute que les créanciers de l'Egypte sont comme précédemment à la discrétion de leur débiteur. Les actions du Crédit Foncier étaient très-lourdes quoique l'assemblée des actionnaires ait lieu demain. Peu d'affaires et cours très-faibles sur les autres sociétés de crédit, sur les chemins de fer et sur les valeurs industrielles.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (novembre 1876), à 60 centimes par numéro mensuel :

Texte.

N° 45. — La Note à payer. — Ce que doit observer un voyageur. — Polyptères : les Gorgones. — Moyens de sécher et assainir les habitations humides. — Visions du passé, anecdotes. — Dieu. — Aspect du paysage anglais décrit par Hawthorne. — Jeu de volant japonais.

N° 46. — L'Hospitalité suisse en 1870. — Le Chanoine Schmid (suite). — L'Ascension de Mahomet. — Sur la reconnaissance. — Pêche à la ligne en mer (suite).

N° 47. — Jeux gymnastiques. — Le livre des récompenses et des peines (fin). — Ce que doit observer un voyageur (fin). — Où est le bonheur? — Jérémias Gotthelf (Albert Bitzius). — Bassin de la Seine.

N° 48. — Les Otaries ou Lions marins du Jardin zoologique d'acclimatation. — La Vie ne nous trompe pas. — Les dernières Pensées d'un vieux bouquiniste. — La Digue rompue. — Pêche à la ligne en mer (fin).

Gravures.

N° 45. — La note à payer, tableau par Eugène Leroux. — Polyptères de la Guadeloupe : Gorgonia pinnata, Gorgonia verticillata, Madrépore palmé. — Volant japonais. — Raquette japonaise.

N° 46. — La Suisse accueillant l'armée française, sculpture par Falguière. — Mahomet conduit au ciel par l'ange Gabriel, d'après une miniature persane. — Pêche à la ligne en mer (fig. 25-29).

N° 47. — La Sortie du collège, estampe de Saint-Aubin. — Le presbytère de Jérémias Gotthelf, à Lützelbühl. — Jérémias Gotthelf (Albert Bitzius). — Carte hydrologique du bassin de la Seine, d'après celle de M. Belgrand.

N° 48. — Otaries et Phoques du Jardin zoologique d'acclimatation, au bois de Boulogne. — La Digue rompue, estampe de Peter Nolpe, graveur hollandais du dix-septième siècle. — Pêche à la ligne en mer (fig. 30-34).

Fumouze-Albespeyres : Produits pharmaceutiques; voir aux annonces.

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie BAUDRY, place du Pilori. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

DENTITION des ENFANTS Par le SIROP DELABARRE. Dentifrice hygiénique de l'Enfance. EVITE LES CRISES, DOULEURS, CONVULSIONS. Trente années d'un succès constant. PARIS DÉPÔT CENTRAL 4 R. MONTMARTRE Saumur, pharmacie PÉRDIAU.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1876.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1876.				COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 NOVEMBRE 1876.			
Valours au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Valours au comptant.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance décembre.	70 35			Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p. j. nov.	735		
4 1/2 % jouiss. septembre.	100 60	10	30	Crédit Mobilier.	1 7 30		
50 % jouiss. novembre.	104 50			Crédit foncier d'Autriche.	480		
Obligations du Trésor, t. payé.	400			Charentes, 400 fr. p. j. août.	362 50		
Dep. de la Seine, emprunt 1867.	339			Est, jouissance nov.	612 50		
Ville de Paris, oblig. 1865-1860.	487 50			Paris-Lyon-Méditerranée.	997 50		
1865, 4 %	507 50			Midi, jouissance juillet, j. nov.	777 50		
1869, 3 %	371 50			Nord, jouissance juillet.	1270		
1871, 3 %	360			Orléans, jouissance octobre.	103		
1875, 4 %	482			Ouest, jouissance juillet, 65.	675		
Banque de France, j. juillet.	4720			Vendée, 350 fr. p. jouiss. juill.	1332 50		
Comptoir d'escompte, j. août.	692 50			Compagnie parisienne du Gaz.	17		
Crédit agricole, 300 fr. p. j. juill.	397 50			Société Immobilière, j. janv.	320		
Crédit foncier colonial, 250 fr.	375			C. gén. Transatlantique, j. juill.	320		
Crédit Foncier, act. 500 fr. 250 p.	718 75						

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS.
GARE DE SAUMUR.
(Service d'été, 1^{er} mai 1876.)
DEPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
 8 heures du matin, express-poste (arrête à Angers) omnibus-mixte.
 9 heures 15 minutes, omnibus-mixte.
 10 heures 30 minutes, omnibus-mixte.
DEPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
 8 heures 26 minutes du matin, direct (mixte) omnibus-mixte.
 9 heures 41 minutes, omnibus-mixte.
 10 heures 56 minutes, omnibus-mixte.
 12 heures 11 minutes, omnibus-mixte.
 13 heures 26 minutes, omnibus-mixte.
 14 heures 41 minutes, omnibus-mixte.
 15 heures 56 minutes, omnibus-mixte.
 Les trains d'Angers, qui s'arrêtent à Saumur, arrivent à 10 heures.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

ADJUDICATION

Sur licitation, entre majeurs. L'an 1876, le 10 décembre, à midi, il sera procédé, en l'étude et par le ministère de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, à la vente sur enchères publiques

D'UNE VASTE MAISON

AVEC COURS ET JARDINS. Sise à Saumur, place de Nantilly, rue de l'Ermitage et place des Récollets, occupée par un pensionnat depuis de longues années. Revenu, par bail authentique du 1^{er} septembre 1868, ayant encore une durée de sept années, ci. 1,390 fr. Mise à prix. 16,000 fr. S'adresser audit notaire, dépositaire du cahier des charges. (587)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE

Sur bail de mise à prix. En l'étude de M^e CLOUARD, le dimanche 3 décembre 1876, à deux heures de l'après-midi,

UNE MAISON

Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 47, appartenant aux héritiers Lorrain et très-propre au commerce. Mise à prix, 16,000 francs. S'adresser aux héritiers LORRAIN ou à M^e CLOUARD. (593)

Etude de M^e DEGREGZ, notaire à Saint-Clément-des-Levées.

A VENDRE

A L'AMIABLE, UNE TRÈS-BELLE PROPRIÉTÉ

Comprenant deux maisons de maître, cinq corps de ferme et divers morceaux détachés; le tout d'une contenance approximative de 44 hectares, sis en les communes de Saint-Clément-des-Levées, les Rosiers, la Menière, Saint-Mathurin-sur-Loire et Longué. Pour tous renseignements, s'adresser audit M^e DEGREGZ, dépositaire des titres de propriété. (613)

A LOUER

PRÉSENTMENT, MAISON AVEC PETIT JARDIN Grand'Rue, 75. S'adresser à M. MAYET, même rue, n° 49. (502)

A LOUER

PRÉSENTMENT, Rue Royale, n° 1, GRANDE CAVE, GRAND MAGASIN ET REMISE. S'adresser à M. BARBIN-MORICET.

AVIS.

M^{me} V^e BERTHE-VINETTIÉ à l'honneur de prévenir les nombreux clients qui voulaient bien honorer de leur confiance M. Berthe, que, par suite de son décès, l'atelier de serrurerie sera, jusqu'à sa cession, géré par son beau-frère, M. Paul Bersoullé-Vinettié. (589)

Direction générale de l'Enregistrement, des Domaines et du Timbre.

VENTE

DE VIEUX PAPIERS, PLANCHES ET DOUVES DE TONNEAUX

Provenant de l'Administration des Contributions indirectes. Le mardi 5 décembre 1876, à une heure de l'après-midi, dans la cour des bureaux de l'entrepôt des tabacs, rue des Pâiens, 8, à Saumur, il sera procédé à la vente de plusieurs quintaux de vieux papiers, planches et douves de tonneaux, provenant de l'Administration des Contributions indirectes. Prix payable au comptant, plus 5 0/0 pour les frais. Le Receveur des Domaines, L. PALUSTRE. (621)

GRAND CAFÉ DE L'UNION

M. NAULLEAU a l'honneur d'informer MM. les jeunes gens de la ville, qu'à partir du 1^{er} décembre, il crée des tables de pensions, au 1^{er} étage de son établissement. Aucune communication avec le café. Vieille cave très-renommée.

PHARMACIE PASQUIER 20, rue du Marché-Noir, SAUMUR.

A. GLOSIER

SUCCESSEUR, Lauréat de l'École de Pharmacie, élève de l'École Supérieure de Paris. Guérison prompte et radicale des engelures par le baume glycéric aromatique. Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures abdominales, sortant des premières fabriques de Paris. Prix très-modérés. Dépôt de toutes les spécialités médicales. Entrepôt de toutes les eaux minérales naturelles françaises et étrangères.

CAISSE SAUMUROISE

L. LE BRAS, BANQUIER 48, Rue Beaurepaire, à Saumur. Maison à Paris, 48, rue Richelieu.

Paiement immédiat de tous coupons, à 50 cent. par 400 francs, sans bordereau ni classement. Ordres de Bourse, 4 fr. 25 par 1,000 francs. RECOUVREMENTS. On traite par correspondance.

FABRIQUE DE TREILLAGES EN TOUS GENRES.

FANT

9, rue Saint-Nicolas, à Saumur. Volières, Poulailers, Faisanderies, Espaliers, Tambours à poissons, Corbeilles pour jardins, Entourages de tombes, Grillages pour vitraux d'églises, Cribles. (503)

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME de 15 ans environ, sachant lire et écrire, pour service de maison. S'adresser chez M. LE BRAS, 48, rue Beaurepaire. (608)

AVIS AU PUBLIC

Il existe dans le commerce de nombreuses imitations des préparations de la maison FUMOUBE-ALBESPEYRES; les personnes qui font usage des produits suivants ne sauraient donc trop s'assurer, avant de les acheter, s'ils portent bien la signature de l'inventeur.

Papier et Vésicatoire d'Albespeyres employés dans les hôpitaux militaires. Les meilleures préparations pour former les vésicatoires et les entretenir sans odeur ni douleur. Exiger la signature d'Albespeyres. Prix: 1 fr.

Papier et Cigares anti-asthmatiques de B^{is} Barral. Ces préparations constituent un perfectionnement important du carton anti-asthmatique du *Codex*; elles sont recommandées journellement par les médecins pour combattre l'asthme, la bronchite, le catarrhe pulmonaire et l'oppression qui existe dans la plupart des maladies de la poitrine. Exiger sur chaque boîte la signature B^{is} Barral. Prix: 3 fr.

Cataplasmes Jouanique, en feuilles minces, légers, inaltérables. Trempés 6 ou 8 minutes dans l'eau bouillante, ils fournissent un cataplasme ayant toutes les propriétés de la farine de lin et peuvent rester appliqués 24 heures sans s'agrir. Exiger sur chaque boîte la signature Jouanique. Prix: 2 fr.

Capsules Raquin, approuvées par l'Académie de Médecine, qui les a déclarées supérieures à toutes les autres préparations de *Copahu* dans le traitement des maladies secrètes. Deux flacons suffisent dans la plupart des cas. Exiger sur chaque flacon la signature Raquin. Prix: 5 fr.

NOTA. — Ces produits sont envoyés franco contre mandat ou timbres-poste adressés à FUMOUBE-ALBESPEYRES, 78, Faubourg Saint-Denis, à Paris. Dépôt dans toutes les Pharmacies.

RIELLANT

DENTISTE Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur.

MÉDECINE

Voici l'énumération des cas les plus communs dans lesquels les excellentes Pilules purgatives et dépuratives de **CAUVIN** sont employées avec succès, soit pour guérir radicalement, soit pour conserver la santé générale dans le meilleur état possible, soit pour retarder les progrès de certains maux incurables:

- Acreté du sang.
- Age critique, retour d'âge.
- Aigreurs.
- Angine, esquinancie, mal de gorge chronique.
- Apoplexie, coup de sang.
- Asthme.
- Bile, maladies bilieuses.
- Bourdonnements d'oreilles.
- Bronchite, rhume, catarrhe.
- Catarrhe pulmonaire, vésical.
- Cancheur.
- Clous, furoncles.
- Constipations, échauffement d'intestins.
- Couches (suite de).
- Convalescence difficile.
- Crachement de sang.
- Dartres, maladies de la peau.
- Débilité, faiblesse générale.
- Démangeaisons.
- Digestions laborieuses.
- Echauffement de la poitrine, des intestins.
- Engorgements.
- Engourdissements.
- Epilepsie, haut mal, mal caduc.
- Erysipèle (disposition aux).
- Eroufflements.
- Faiblesse.
- Fièvres intermittentes.
- Flatuosités, vents, gaz, coliques ventueuses.
- Flueurs blanches.
- Foie (maladies chroniques du).
- Gale (suite de la).
- Gastralgie.
- Glaïres, affections glaireuses.
- Glandes.
- Boîtes de 30 Pilules, 2 fr.; de 60, 3 fr. 50 c. — Dans toutes les Pharmacies. — Envoi franco par la poste, contre timbres ou mandats adressés à M. CAUVIN, à Paris, 147, faubourg Saint-Denis. (433)

Rue DAUPHINE PARIS

BENZINE COLLAS

Rue DAUPHINE PARIS

LE MEILLEUR DISSOLVANT DES CORPS GRAS

Pour le Nettoyage des étoffes, des Rubans et des Sants de Peau.

BREVET D'INVENTION. — MÉDAILLES AUX EXPOSITIONS UNIVERSELLES.

Pour éviter les Contrefaçons ou Imitations EXIGER LA BANDE VERTE DÉPOSÉE

COMME MARQUE DE FABRIQUE, ET L'ADRESSE DE LA PHARMACIE C. COLLAS, 8, rue Dauphine, PARIS.

Se vend chez les Pharmaciens, Droguistes, Epiciers, Merciers et Parfumeurs. (470)

L'ILLUSTRATION DE LA MODE

TOILETTE DE PARIS

Rue de Verneuil, 22, à Paris. LE PLUS BEAU ET LE MEILLEUR MARCHÉ DE TOUS LES JOURNAUX DE MODE. Paraissant une fois par mois, composé de 10 toilettes au moins, d'une superbe gravure de modes, coloriée, de modèles de confections, de lingerie, de coiffures, ouvrages de dames, etc., d'une planche de patrons, d'une chronique sur la mode, les théâtres; les beaux-arts; de nouvelles, correspondances avec les abonnés et rébus, etc. Un numéro est adressé gratuitement à toute personne qui en fait la demande par lettre affranchie.

PRIX D'ABONNEMENTS Paris, Départements et Algérie: 6 francs par an.

Envoyer un mandat-poste pour les Départements, la Suisse, la Belgique, l'Italie. — Pour les autres pays, s'adresser aux Libraires-Commissionnaires.

La modicité du prix d'abonnements ne nous permet pas de recevoir de souscriptions pour moins d'une année. Saumur, imprimerie de P. GODET. Certifié par l'imprimeur soussigné.